



Fédération de Haute Savoie de la Libre Pensée  
Complexe Martin Luther King, n°34  
74100 ANNEMASSE

*courriel* : [librepensee74@aliceadsl.fr](mailto:librepensee74@aliceadsl.fr)  
site : <http://www.librepensee74.sitew.com/#LAICITE.C>

COMMUNIQUÉ de la Libre Pensée

## **Projet d' université catholique à Annecy: non au financement public !**

L'Université catholique de Lyon projette d'ouvrir un 3ème campus à ANNECY. Celui-ci « *contribuerait à accroître le rayonnement de l'Université catholique en région Auvergne-Rhône-Alpes* » et a pour objectif d'accueillir 1000 étudiants.

Selon le Dauphiné Libéré du 15/11/2019, ce projet a le soutien des collectivités locales. Montant de l'investissement, près de 10 millions d'euros, dont la moitié avec des fonds publics. Le département de Haute-Savoie s'est engagé à apporter 1,5 million d'euros, l'Agglo d'Annecy 1,5 million d'euros et la Région Auvergne-Rhône-Alpes 2 millions d'euros.

*« Le projet nous a tout de suite emballés, a déclaré Laurent Wauquiez « ..dans ce dossier, nous ne faisons pas de différence entre l'enseignement privé et l'enseignement public. Il n'y a pas de querelle. Ce qui compte, c'est le rayonnement du territoire.. »*

Les détails du projet ont été donnés lors d'une conférence de presse à la Maison diocésaine le 14 novembre en présence d'élus des collectivités locales et de Mr Boivineau évêque d'Annecy, du père Olivier Artus, recteur de l'Université catholique et du père Bruno Lecoin directeur du lycée St Michel.

La Libre Pensée considère qu'il s'agit là d'une entorse à la loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État qui institue la République laïque. Elle garantit dans son article 1er la liberté de conscience des citoyens, libres de croire ou de ne pas croire et elle institue la neutralité de l'État dans son article 2 :

***« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »***

En effet, les fonds publics qui proviennent de l'argent des contribuables ne doivent pas servir à financer une religion, quelle qu'elle soit, qui doit rester dans la sphère privée de chacun, mais ils doivent subvenir aux besoins des services publics qui actuellement manquent cruellement de moyens. La Libre Pensée reste fidèle au principe républicain :

***« Fonds publics à l'École Publique, fonds privés à l'école privée ».***

A chaque rentrée universitaire, des milliers d'étudiants subissent la sélection et une orientation non choisie, et bien souvent restent sans affectation faute de places avec la loi ORE et le dispositif Parcoursup. L'Université souffre d'asphyxie budgétaire et manque cruellement de moyens, de postes, de locaux...et de bourses pour les étudiants dont beaucoup vivent sous le seuil de pauvreté. L'étudiant de Lyon qui s'est immolé par le feu entraînant la révolte légitime de la jeunesse étudiante dans toute la France est là pour nous le rappeler.

Si le besoin d'une Université est reconnu à Annecy, que l'État et les Collectivités consacrent les fonds publics nécessaires pour construire une Université Publique de plein exercice et digne de ce nom.

Annemasse le 19 novembre 2019